

## **Ipsen annonce la simplification du concert entre ses principaux actionnaires, représentant 56,62 % du capital et 72,36 % des droits de vote d'Ipsen, à compter du 19 décembre 2023**

**PARIS, FRANCE, 24 Juillet 2023** – Ipsen (Euronext : IPN : ADR : IPSEY) annonce aujourd'hui que le Conseil d'administration d'Ipsen a été informé de certaines évolutions des pactes d'actionnaires relatifs au concert entre ses principaux actionnaires.

Le pacte d'actionnaires<sup>1</sup> conclu le 19 décembre 2019, entre Highrock (contrôlée par Mme Anne Beaufour), Beech Tree (contrôlée par M. Henri Beaufour), MR BMH ainsi que MR Schwabe, FinHestia, Finvestan et Finveska (contrôlée par la famille Schwabe), est renouvelé pour une période de trois ans, jusqu'au 19 décembre 2026. Ce pacte organise un mécanisme de syndicat de vote portant sur 28,22% du capital et 36,14% des droits de vote d'Ipsen, pour lesquels le vote en assemblée générale est déterminé à la majorité de 75% des actions ainsi pactées.

Le Conseil d'administration a également été informé que le pacte d'actionnaires<sup>2</sup> conclu entre Highrock, Beech Tree et Altawin (contrôlée par B.I.O. Trust), mis en place par Mme. Anne Beaufour et M. Henri Beaufour en décembre 2019, ne sera pas renouvelé et prendra fin conformément à ses termes le 19 décembre 2023. A cette date, ce pacte d'actionnaires représentant 52,06% du capital et 66,66% des droits de vote d'Ipsen, prendra fin.

Ces nouvelles stipulations ne modifient pas l'actionnariat détenu par les différentes entités juridiques liées à Mme Anne Beaufour et à M. Henri Beaufour et les parties à cet accord renouvelé<sup>1</sup>, détenant ensemble 56,62% du capital et 72,36% des droits de vote d'Ipsen, continueront donc à agir de concert vis-à-vis d'Ipsen.<sup>3</sup>

Le Conseil d'administration prend également acte du soutien renouvelé de ces actionnaires à la stratégie du Groupe et à sa Direction.

**FIN**

<sup>1</sup> Dénommé « Pacte d'actionnaires Schwabe » dans le DEU Ipsen 2022.

<sup>2</sup> Dénommé « Pacte d'actionnaires Ipsen » dans le DEU Ipsen 2022.

<sup>3</sup> Comme indiqué dans l'annexe jointe.

## **Pour plus d'informations :**

### **Ipsen Contacts**

#### **Investisseurs**

##### **Craig Marks**

Vice-président, Relations avec les investisseurs  
+44 (0)7584 349 193

##### **Nicolas Bogler**

Responsable des relations avec les investisseurs  
+33 6 52 19 98 92

#### **Média**

##### **Amy Wolf**

Vice-président, responsable de la stratégie de  
marque et des communications  
+41 79 576 07 23

##### **Ioana Piscociu**

Gestionnaire principal  
Relations avec les médias dans le monde  
+33 6 69 09 12 96

### **Déclarations prospectives d'Ipsen**

Les déclarations prospectives, les objectifs et les cibles contenus dans le présent document sont basés sur la stratégie de gestion, les points de vue actuels et les hypothèses d'Ipsen. Ces déclarations impliquent des risques et des incertitudes connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes. L'ensemble des risques susmentionnés pourrait affecter la capacité future d'Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, qui ont été fixés dans l'hypothèse de conditions macroéconomiques raisonnables sur la base des informations disponibles à ce jour. L'utilisation des mots « croit », « anticipe » et « s'attend à » et d'autres expressions similaires vise à identifier les déclarations prospectives, y compris les attentes d'Ipsen concernant des événements futurs, y compris les dépôts et déterminations réglementaires. De plus, les objectifs décrits dans ce document ont été préparés sans tenir compte des hypothèses de croissance externe et des acquisitions futures potentielles, qui peuvent modifier ces paramètres. Ces objectifs sont basés sur des données et des hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen. Ces objectifs dépendent des conditions ou des faits susceptibles de se produire à l'avenir, et pas exclusivement des données historiques. Les résultats réels peuvent s'écarter sensiblement de ces objectifs compte tenu de l'apparition de certains risques et incertitudes, notamment le fait qu'un médicament prometteur en phase de développement précoce ou d'essai clinique peut finir par ne jamais être lancé sur le marché ou atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou de concurrence. Ipsen doit ou pourrait faire face à la concurrence des médicaments génériques qui pourrait se traduire par une perte de parts de marché. Par ailleurs, le processus de recherche et développement comporte plusieurs étapes dont chacune comporte le risque important qu'Ipsen n'atteigne pas ses objectifs et soit contrainte d'abandonner ses efforts à l'égard d'un médicament dans lequel elle a investi des sommes importantes. Par conséquent, Ipsen ne peut être certain que les résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement au cours des essais cliniques, ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne peut y avoir aucune garantie qu'un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou que le médicament s'avérera un succès commercial. Si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si des risques ou des incertitudes se matérialisent, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux énoncés dans les énoncés prospectifs. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, les conditions générales de l'industrie et la concurrence; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change; l'impact de la réglementation de l'industrie

pharmaceutique et de la législation sur les soins de santé; les tendances mondiales en matière de maîtrise des coûts des soins de santé; les progrès technologiques, les nouveaux médicaments et les brevets obtenus par les concurrents; les défis inhérents au développement de nouveaux médicaments, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire; la capacité d'Ipsen à prédire avec précision les conditions futures du marché ; difficultés ou retards de fabrication; l'instabilité financière des économies internationales et le risque souverain; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections pour les médicaments innovants ; et l'exposition à des litiges, y compris des litiges en matière de brevets, et/ou des mesures réglementaires. Ipsen dépend également de tiers pour développer et commercialiser certains de ses médicaments, ce qui pourrait potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient se comporter de manière à porter préjudice aux activités et aux résultats financiers d'Ipsen. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires rempliront leurs obligations. Elle pourrait ne pas être en mesure de tirer profit de ces accords. Un défaut de paiement de l'un des partenaires d'Ipsen pourrait générer des revenus inférieurs aux prévisions. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière ou la performance d'Ipsen. Ipsen décline expressément toute obligation ou engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, les objectifs ou les estimations contenus dans le présent communiqué de presse afin de refléter tout changement dans les événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si la loi applicable l'exige. L'activité d'Ipsen est soumise aux facteurs de risque décrits dans ses documents de référence déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers. Les risques et incertitudes exposés ne sont pas exhaustifs et il est conseillé au lecteur de se référer au dernier Document d'Enregistrement Universel d'Ipsen, disponible sur [ipsen.com](http://ipsen.com).

## ANNEXE

	Capital		Droits de vote théoriques		Droits de vote réels	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Beech Tree <sup>(1)</sup> , dont	21 816 679	26,03%	43 633 357	33,02%	43 633 357	33,26%
<i>Directement par Beech Tree SA</i>	<i>8 310 253</i>	<i>9,92%</i>	<i>16 620 505</i>	<i>12,58%</i>	<i>16 620 505</i>	<i>12,67%</i>
<i>Indirectement par MR BMH</i>	<i>13 506 426</i>	<i>16,11%</i>	<i>27 012 852</i>	<i>20,45%</i>	<i>27 012 852</i>	<i>20,59%</i>
Highrock <sup>(2)</sup>	21 816 679	26,03%	43 633 358	33,02%	43 633 358	33,26%
MR Schwabe <sup>(3)</sup>	3 636 455	4,34%	7 272 910	5,50%	7 272 910	5,54%
Finvestan <sup>(3)</sup>	187 923	0,22%	375 846	0,28%	375 846	0,29%
<b>Concert Beaufour- Schwabe<sup>(4)</sup></b>	<b>47 457 736</b>	<b>56,62%</b>	<b>94 915 471</b>	<b>71,84%</b>	<b>94 915 471</b>	<b>72,36%</b>
<b>Total</b>	<b>83 814 526</b>	<b>100,00%</b>	<b>132 122 911</b>	<b>100,00%</b>	<b>131 177 206</b>	<b>100,00%</b>

*Note* : Sur la base de la déclaration mensuelle des droits de vote au 30 juin 2023 publiée par la société

- (1) Beech Tree est une société anonyme de droit luxembourgeois contrôlée, à la date du présent communiqué, par Henri Beaufour. Beech Tree contrôle la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois MR BMH, actionnaire direct d'Ipsen S.A.
  - (2) Highrock est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée, à la date du présent communiqué, par Anne Beaufour.
  - (3) MR Schwabe est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée indirectement, à la date du présent communiqué, par la famille Schwabe. Finvestan est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée par la famille Schwabe.
  - (4) Le pacte instituant le concert entre les familles Beaufour et Schwabe a fait l'objet d'un avis de l'Autorité des marchés financiers n° 219C2985 en date du 31 décembre 2019, tel que complété par un avis n° 220C4199 en date du 9 octobre 2020.
-